

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BDS SUISSE CONDAMNE UNE TENTATIVE CYNIQUE DE DÉFENDRE LES VIOLATIONS DE DROITS HUMAINS COMMISES DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

De concert avec l'Ambassade d'Israël en Suisse, trois organisations suisses, l'Association Suisse-Israël, la Chambre de Commerce Suisse-Israël et la CICAD ont lancé, hier, une campagne de diffamation sans précédent contre la Migros. Le géant orange ayant annoncé mardi dernier sa décision de déclarer l'origine véridique des produits provenant des colonies de peuplement israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés (TPO).

Cette campagne de diffamation accuse la Migros de prendre l'initiative d'un « minuscule groupuscule d'activistes BDS ». Durant l'année écoulée, le BDS Suisse a récolté plus de 12'000 signatures de consommatrices et consommateurs appelant la Migros et la COOP à ne plus vendre de produits israéliens aussi longtemps que l'Etat d'Israël ne respecte pas le droit international et ne reconnaît pas les droits légitimes du peuple palestinien. Cette récolte de signatures nous a appris que notre message bénéficie d'un large soutien parmi les habitants du pays. De nombreux signataires nous ont affirmé que cela faisait des années qu'ils évitaient d'acheter des produits israéliens. L'année dernière, 170 artistes suisses, parmi lesquels figurent quelques uns des plus respectés et acclamés sur la scène internationale, ont exprimé leur adhésion à l'appel palestinien appelant au boycott jusqu'à ce que l'Etat d'Israël se soumette au droit international. En mai, deux Etats, le Danemark et l'Afrique du Sud ont rendu public leurs projets de mettre en œuvre un étiquetage spécifique pour les produits provenant des colonies israéliennes établies dans les TPO. En avril, le cinquième plus grand distributeur de la Grande-Bretagne, a annoncé qu'il boycotterait tous les produits provenant des colonies israéliennes.

Nous félicitons la Migros pour cette décision qui est un pas important pour lutter contre l'impunité dont jouit l'Etat d'Israël et répondre à la demande grandissante de la société civile pour la justice. Contrairement aux accusations proférées contre la Migros, le BDS Suisse ne voit pas cette décision comme un acte de boycott. Le fait de fournir des informations véridique sur l'étiquette est un acte indispensable et conforme à la loi suisse. Mais c'est encore insuffisant au regard du droit international et de la conscience publique.

En 2005, la société civile palestinienne a lancé un appel aux gens de conscience pour boycotter l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'il respecte le droit international. Nous conseillons vivement les consommateurs et consommatrices de la Migros, ainsi que d'autres magasins, de refuser d'acheter des produits israéliens. Nous demandons à la Migros d'aller au-delà des demi mesures et de participer pleinement aux efforts pour mettre fin à l'impunité dont jouit l'Etat d'Israël et fin à l'apartheid.

Les colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie sont illégales au regard du droit international. Les biens produits dans ces colonies bénéficient de la terre et de l'eau, volées au peuple indigène, ne leur laissant qu'un accès limité aux biens essentiels à la vie. La consommation d'eau par colon israélien est 16 fois supérieure à celle d'un Palestinien. A cause de la politique d'apartheid instauré par l'Etat d'Israël, les Palestiniens n'ont accès qu'à la moitié de la quantité d'eau recommandée par jour par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Vendre et acheter des produits, fabriqués ou cultivés avec de l'eau volée est un acte de complicité avec le système d'apartheid mise en place par l'Etat d'Israël.

L'Association Suisse-Israël, la Chambre de Commerce Suisse-Israël et la CICAD se dévoilent à travers leur attaque contre un étiquetage véridique, comme des organisations dont le but principal est de mentir au public suisse et de protéger ceux qui violent les droits humains.

Nous condamnons le cynisme qui fait référence aux violations des droits humains dans le monde tel que celui des « tapis pakistanais tissés par des enfants ou les produits chinois provenant du Tibet occupé » dans le seul but de défendre le bilan indéfendable de l'Etat d'Israël en matière de droits humains.

Comme activistes des droits humains, nous sommes solidaires avec toutes les tentatives pour améliorer les conditions de travail au Pakistan comme ailleurs. Nous saluerons toute initiative sérieuse dans cette direction. Malheureusement, les organisations qui attaquent maintenant la Migros parce qu'elle a décidé d'indiquer l'origine véridique des produits provenant des colonies israéliennes dans les TPO en tant que tel, ne sont pas impliquées réellement dans les luttes pour l'amélioration des conditions de travail dans le monde. Nous regrettons vivement cette instrumentalisation de la défense de droits humains dans le seul but de défendre les violations des droits humains commises par l'Etat d'Israël.

Boycott des produits israéliens jusqu'à ce qu'Israël respecte le droit international et reconnaisse les droits légitimes des Palestiniennes et Palestiniens

BDS Suisse
1er juin 2012
